LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. II — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 21 FÉVRIER 1907 — No. 20

A TRAVERS LE MONDE

Le Canada et la Conférence

Ottawa.— Sir Wilfrid Laurier sera accompagné à la conférence coloniale qui se tiendra à Londres par le ministre des finances Fielding, Sir Frederick Borden, Paterson et Brodeur. Le Canada aura droit à un seul vote, mais tous les ministres auront le droit de siéger à la conférence et d'y prendre la parole.

Travaux géologiques

Ottawa, Ont.— A. S. Low, directeur des travaux géologiques, a dit devant le comité du sénat que les territoires du nord du Canada et de la route de la Baie d'Hudson seraient excellents pour les colons, dans les parties du Kewatin où il n'y a actuellement que des trappeurs. Il ajouta que durant les mois où il n'y a pas de glace dans les détroits, les steamers pourront approcher et entrer dans la baie avec beaucoup plus de facilité que sur le St-Laurent. Durant deux mois, dans le cours de l'année il n'y a absolument aucune glace qui puisse empêcher la navigation.

Le "modus vivendi."

St-Jean, Terreneuve.— Le "modus vivendi" effectué, l'an dernier, entre l'Angleterre et les Etat-Unis, sera longuement discuté à la législature, mardi prochain et mercredi.

L'ouverture de la session a eu lieu le 7 février. Le gouverneur Sir Wallace Gregor présidait. Dans le discours du trône, il y fait allusion aux négociation qui ont amené le "modus vivendi," le protêt du gouvernement de Terreneuve et finalement la décision de ce dernier de référer la question aux tribunaux.

Le proposeur et le secondeur de l'adresse en réponse au discours du trône ont fortement condamné le "modus vivendi" et ont accusé le gouvernement anglais d'abandonner la colonie. Le premier ministre Bond a donné avis de motion que quand la chambre se réunira mardi prochain pour continuer ses travaux, il proposera une adresse au secrétaire des colonies du gouvernement de l'Angleterre, concernant le "modus vivendi."

Cette motion donnera lieu à une entière discussion du sujet qui comprend la difficulté survenue entre le gouvernement et les pêcheurs américains.

En mission à Montréal

Montréal.— M. Fong Chew Sang, interprête officiel chinois, à New-York, et l'un des représentants les plus autorisés du parti de la Réforme chinoise en Amérique, est actuellement à Montréal. Il est l'hôte de son compatriote Lee Chu.

Fong Chew Sing, au cours d'une interview qu'il a accordée, a déclaré qu'il visitait pour la première fois notre ville qu'il trouve d'ailleurs très jolie.

Le parti de la réforme lui a confié la mission spéciale de demander au gouvernement de réduire la taxe sur l'entrée des Chinois au Canada.

M. Sing a eu plusieurs entrevues avec des ministres à ce sujet, et il espère réussir dans sa mission. La taxe actuelle est de $500.

D'après le distingué Chinois, il y a 200,000 de ses compatriotes aux Etats-Unis et 20,000 au Canada.

Fong Chew Sing parle également bien le Chinois, l'anglais, l'espagnol et le portugais. Il étudie le français.

Le Canada et la Jamaique

Au sénat, le bill pourvoyant à l'octroi d'une somme de $50,000, pour les victimes du désastre de la Jamaïque, a été adopté. Sa Seignerie le juge Girouard, administrateur de l'exécutif en l'absence de Son Excellence le gouverneur général, a présidé à la ratification de quelques mesures adoptées par les deux Chambres, entr'autres, quelques articles de première nécessité du budget.

Le sénat est ajourné au 12 du courant.

Affaires de France

Nous reproduisons la pétition présentée au gouvernement par les évêques, au lendemain du conseil secret qui fût tenu au château historique de la Muette.

Nous, évêques de France, invariablement inspirés par le double sentiment de l'amour des âmes et de nos devoirs envers la patrie, après avoir mûrement médité soit sur les événements douloureux qui désolent l'âme chrétienne de notre pays, soit sur les enseignements qui ont dirigé ces événements, et enfin sur tels amendements législatifs qui ne les corrigent pas assez, déclarons ce qui suit :

1o Nous restons inébranlablement fidèles à nos déclarations précédentes, relatives aux lois et autres dispositions portées contre l'Eglise dans ces derniers temps, et nous maintenons contre ces lois les protestations que nous avons faites, en union avec le Souverain Pontife. Avec Sa Sainteté, nous réclamons pour l'Eglise de France le respect de sa hiérarchie, l'inviolabilité de ses biens et sa liberté ;

2o Les biens sacrés dont nous avons été spoliés reclameront indéfiniment leurs légitimes maîtres, que personne n'est en droit de remplacer, même provisoirement, sans l'autorisation spéciale du Souverain Pontife ;

3o Au sein de la lutte qui se poursuit et que, seule, une honnête réparation des attentats commis peut apaiser, nous voulons tout mettre en œuvre, pour maintenir jusqu'à la dernière heure l'exercice du culte public dans nos églises et défendre ces lieux sacrés, pour autant qu'il dépendra de nous, contre toute profanation.

A cet effet, et à cet effet seulement, nous consentirons à faire l'essai d'une organisation du culte public, si les obscurités de certains textes de la loi de 1907 se dissipent assez pour ne pas rendre vains nos efforts dans ce sens.

4o Un contrat administratif passé entre préfets ou maires d'une part, évêques ou curés, de l'autre, "pourra aux termes de la loi, mettre ces derniers en jouissance des édifices cultuels.

Au sujet de ce contrat, la loi n'impose à la partie civile qu'une condition : la gratuité de jouissance.

En nous déclarant disposés à faire l'essai de conventions de ce genre, nous réclamons le droit d'y introduire toutes clauses, non contraires à l'ordre public, et destinées à nous donner deux sortes de garanties, rigoureusement nécessaires : les unes concernant la permanence et la sécurité morale du service religieux dans les églises concédées en jouissance ; les autres ayant trait à la sauvegarde des principes de la hiérarchie.

Ces clauses se trouvent formulées au modèle de procès-verbal ci-annexé.

Elles sont légales : notre devoir strict nous interdit d'en rien retrancher ;

5o Comme il ne faut pas que l'organisation de l'Eglise de France puisse dépendre de l'arbitraire des magistrats, nous, évêques, nous nous établissons dans la solidarité la plus complète et déclarons que le contrat de jouissance susdit sera accepté partout ou que nous ne le voulons nulle part.

Ces contrats ne seront valables qu'au moment où il sera constaté que les clauses exprimées ci-dessus auront été agréées de l'unanimité des parties civiles, représentants d'autorités municipales ou autres.

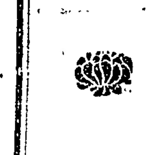
La conscience droite de tout le pays appréciera nos conditions : une fois de plus, elle verra si, en les formulant, nous sommes et nous paraissons préoccupés d'autre chose que de l'intérêt des âmes qui nous sont confiées.

François, cardinal RICHARD,
archevêque de Paris.

Après une série de délibérations, le gouvernement a décidé d'accepter les propositions faites par les évêques, trop heureux de trouver un terrain d'entente, sur lequel, du moins en apparence, il ne recule pas.

Il y a donc tout lieu de croire que la période aiguë du conflit est passée.

Les factions les plus avancées au parlement, n'ont pas été satisfaites de l'acceptation du gouvernement, mais dans la crainte de provoquer une crise ministérielle, elles ne s'y sont pas opposées avec autant de vigueur que l'on aurait pu s'y attendre.



Session Legislative



Le plus important des travaux de la législature accomplis cette semaine est la présentation de la police des téléphones.

La police déposée et commentée par le ministre des Travaux Publics a été accueillie avec enthousiasme par tous les membres du Parlement. Le leader de l'opposition, lui-même l'a entièrement approuvée.

La lutte contre le monopole de la Compagnie Bell est menée avec énergie par le gouvernement de l'Hon. Rutherford. Ce dernier entend protéger le peuple contre les agissements de cette compagnie puissante, dont la plus claire des fonctions est d'amasser de gros dividendes et non pas comme on serait tenté de le croire, de s'occuper des besoins du public, bon, tout au plus, à être pressuré.

Rarement dans les annales parlementaires on trouve une aussi profonde communauté de sentiments que celle qui a réuni les membres de la législature sur cette police, d'ailleurs très habilement présentée par l'hon. Cushing.

Les effets de la nouvelle loi sont d'une portée incalculable dans le développement de notre province. Le téléphone va être placé. sous peu de temps à la portée de tous, hommes d'affaires, docteurs, artisans, fermiers. Comment apprécier les services que rendront au fermier les réseaux téléphoniques. Il ne sera plus isolé il se tiendra en relation constante avec les marchés, traitera les affaires qui n'exigent pas sa présence de chez lui, apportera ses produits après les avoir vendus ; en cas d'accident au lieu de rester de longues heures sans secours, un coup de téléphone appellera le docteur en toute hâte. En un mot le cultivateur jouira de tous les avantages qu'offre la vie de la ferme tout en ayant aussi ceux qu'offre la ville.

Le gouvernement Rutherford travaille énergiquement pour doter notre jeune Province d'une législation favorable au progrès rapide. Ce souci constant se révèle par les différents bills présentés au parlement et plus particulièrement encore par celui des téléphones.

Il ne faut pas oublier que c'est notre Province qui a pris l'initiative de de ce mouvement dans le Canada. Son exemple va bientôt être suivi par tout le pays.

Nous résumons le discours de l'honorable Cushing.

Le ministre parle d'abord de la nationalisation des méfaits de la Compagnie Bell et de la police que présente le gouvernement.

NATIONALISATION

C'est une très importante question, dit l'hon. Ministre et cela a été étudiée à fond, et chaque membre du du gouvernement a vu, à la même lumière, que l'introduction du principe de la nationalisation du réseau téléphonique de cette Province est le plus important des pas, faits par le gouvernement et celui qui aura le plus grand effet.

En donnant son adhésion à ce principe, ce gouvernement se fera connaître comme progressif.

On a beaucoup dit et écrit relativement à ce que les gouvernements devrait faire vis-à-vis des monopoles, et de la méthode à adopter pour les controler. Des commissions diverses ont été nommées et des enquêtes minutieuses faites.

De nombreux discours ont rempli le *hansard*, mais je crois et les membres de cette chambre seront d'accord avec moi, que jusqu'à présent peu a été fait pour apporter un remède. Les monopoles continuent de fleurir et enfoncent davantage leurs serres dans les organes vitaux de la nation.

Il est reconnu que la majeure partie des corporations ont un capital nominal trop élevé. Une des raisons principales pour lesquelles les tarifs de la Co. Bell sont excessifs est justement le chiffre trop fort de son capital nominal.

En 1880, le gouvernement conservateur passa un acte que je n'hésite pas à qualifier, comme la législation la plus pernicieuse et la plus inique qui ait jamais été perpétré contre un peuple ayant quelques prétentions à la liberté.

Cet acte donnait à la Compagnie Bell, le pouvoir de construire, établir, maintenir et exploiter des lignes téléphoniques le long des rues ou chemins dans n'importe quelle province du Canada sans obtenir une permission des autorités contrôlant ces voies de communications.

Ainsi, le gouvernement tory a donné la plus extraordinaire charte qui ait jamais été donné par aucun gouvernement du monde entier. L'administration conservatrice a donné à la compagnie Bell le droit de placer ses poteaux où bon lui semble.

Parlant des démêlés de la Co. Bell avec le gouvernement fédéral, Mr Cushing conclût : "N'est-il pas temps que les habitants de notre contrée disent à cette Compagnie: " Tu iras jusque là, mais pas plus loin.

Quand le gouvernement a décidé d'entreprendre la nationalisation des téléphones, il croyait et croit encore que s'il a une fonction à remplir, c'est de protéger le peuple contre de tels monopoles.

Il veut au commencement même de sa carrière administrative introduire une législative qui protègera les habitants de l'Alberta contre les griffes de la compagnie Bell, avant que cette corporation n'ait pris pied dans la Province.

Les Fermiers ne seront plus isoles

En grande Bretagne et dans les autres pays d'Europe les téléphones municipaux ont rencontré de grands succès. Je crois que si l'on pouvait dire de l'Alberta ce que l'on dit de la Suède, "que l'isolement de la ferme n'existe plus et que des téléphones à un prix raisonnable sont à la portée de la société," peu de choses pourraient aider autant au développement de la Province.

Nous désirons faire bénéficier l'agriculteur de tous les avantages résultant de l'établissement d'un réseau téléphonique rural. On ne pourrait

Suite à la 8ième page

LES

Trois Hommes Rouges

A ELISA

No. 2

Force leur fut de baiser pavillon. Le chevalier Noir, qui était brave comme sa lance et plus fort qu'un Turc, voulait se rendre maître du château par la violence, mais les deux autres furent d'un avis opposé.

Ces choses se passaient au XVIe siècle, en je ne sais plus quelle année. Le baron Raynier était un homme de cour qui avait mangé sa fortune à mal faire. Il avait embrassé, après sa ruine la fausse doctrine de Jean de Leyde pour garder certains semblants de religion tout en s'appropriant le bien d'autrui.

Ce temps avait déjà des coquins presque aussi impudents que les nôtres.

Le baron Raynier, lui, préférait la la ruse à la force.

—Patience ! dit-il. Laissons le vieux fou prendre femme puisque telle est sa fantaisie. A son âge on n'a pas d'héritier, mais si par cas le diable lui en donnait un, il serait temps de prendre nos mesures, pour renvoyer l'oeuvre du démon en enfer.

Quant au margrave Albert, Judas de seconde main, il votait toujours avec le baron. Le chevalier Noir haussa les épaules et gronda entre ses dents.

—La patience est la vertu des poltrons. Avec un bon sabre au bout d'un bon bras, on n'est jamais obligé de prendre patience.

Cependant, le bruit se répandit dans tout le pays que le vieux comte allait donner son nom à une toute jeune femme, belle comme les amours. Tout le monde fut étonné, les uns se moquèrent de lui, les autres l'approuvèrent.

En général, les gens de bien accueillirent avec faveur l'espoir qu'un héritier direct pourrait naître à cette vaillante race de Berthor, qui avait toujours défendu au prix de son sang l'étendard de la croix contre les infidèles.

Quand les seigneurs des environs reçurent les lettres d'invitation, ils commandèrent à la ville de belles robes pour leurs dames et se pourvurent eux-mêmes de tuniques et de manteaux tout battant neufs.

Il n'y avait point de châtelain si riche que Berthor à plus de vingt lieues à la ronde et chacun prévoyait bien que le fêtes du mariage dépasseraient en magnificence les épousailles des fils de l'empereur.

L'annonce de ces noces splendides alla jusqu'à Heidelberg, residence de l'électeur palatin, célèbre par son université et par son tonneau de vin du Rhin, qui tient, dit-on, mille barriques de Bourgogne et par conséquent trois cent mille bouteilles.

Il y avait alors à l'Université trois étudiants qui n'avaient d'autre nom que celui de leur baptême, le premier s'appelait Otto, le second Frédéric et le troisième Goëtz. Ils étaient pauvres comme Job, mais si beaux, si nobles et si braves que leurs camarades les avaient nommés Rois des Epées. Les Rois des Epées étaient au nombre de trois, comme chacun sait, dans les écoles d'Allemagne, pour rappeler l'adoration des mages, et l'Université leur devait le costume, consistant en frac et chausses de velours noir, avec bottes de maroquin écarlate et manteau de velour rouge.

Ne voilà-t-il pas que ces trois vaillants garçons, ayant ouï parler comme tout le monde des noces de la belle Margarèthe avec le vieux comte Berthor, se mirent en tête d'y assister !

Peut-être qu'ils avaient leurs raisons pour cela.

Ils partirent un matin à pied avec trois glaives choisis dans le Magasin de l'Honneur, qui est le lieu où les étudiants d'Heidelberg renferment leurs armes de combat et cheminèrent vers le pays de Francfort en chantant le en chantant le cantique des chevaliers de Marienthal.

C'étaient, en vérité trois nobles créatures et ils se ressemblaient si fort entre eux que leurs camarades eux-mêmes ne savaient pas toujours les distinguer l'un de l'autre.

Ils arrivèrent au château de Berthor le jour des fiançailles, mais ils n'entrèrent point dans la chapelle où Margarèthe, radieuse de jeunesse et de beauté, donnait sa bague au vieux comte et chacun put les voir, agenouillés tous les trois en dehors de la grande porte, prier en silence et dévotement.

L'hospitalité de Berthor était large et ne manquait à personne. Otto, Frédéric et Goëtz ne la reclamèrent point. Ils payèrent leur repas frugal dans la cabane d'un bûcheron de la forêt, s'agenouillèrent pour prier et dormiren enveloppés de leurs rouges manteaux sous la voûte des sapins séculaires.

—Seigneur, avait dit une fois le baron Reynier à Berthor entre les fiançailles et le mariage, il est convenable que les noces d'un comte tel que vous éblouissent la contrée. Richesse oblige comme noblesse : vous êtes si riche et si noble qu'on attend de vous des merveilles.

—On aura des merveilles avait répondu Berthor. Quand je prodiguerais d'un coup la moitié de ma fortune, ce ne serait pas trop pour célébrer ma grande joie.

—D'autant que la magnificence d'un vieil époux, ajouta méchamment Reynier, met un bandeau sur les yeux d'une jeune femme.

Le comte répondit :

—Ma sainte et belle Magarèthe m'aime de tout son cœur et je suis le plus heureux seigneur de toute l'Allemagne.

—Donc, mon illustre cousin, reprit Reynier, il faut un festin comme on n'en a jamais vu.

—Des danses. des concerts, des chasses aux flambeaux, des feux d'artifice, ajouta le margrave Albert.

—Et un splendide carrousel, je suppose ! acheva le chevalier Noir.

— On aura, répondit Berthor, un festin comme il ne s'en vit jamais, des danses, des concerts, des chasses aux flambeaux, des feux d'artifice, un splendide tournoi, et bien d'autres choses encore.

—Pour cela, dit tout bas Reynier, il faut de grosses sommes.

—De très-grosses sommes ! appuyèrent le margrave et le chevalier.

Le bonhomme Berthor voulut répondre par la fière devise de sa maison ; "Qu'importe ?" mais les trois coquins prirent un air piteux et demandèrent à la fois :

—Noble comte, ignorez-vous l'état de vos finances ?

—Je sais, répliqua Berthor, que mon revenu suffirait à faire vivre cent familles de gentilshommes.

—Certes, certes, et bien davantage, répliqua Reynier, mais le malheur des temps, seigneur, la guerre, la contagion, la famine... Votre opulence reste toujours la même sur le papier, mais votre caisse est vide. Fallait-il restreindre l'hospitalité qui est la gloire de Berthor ? Fallait-il pousser l'épée dans les reins d'infortunés tenanciers qui demandaient, avec larmes, du temps pour payer leur redevance ? A nous trois ici présents, mon illustre parent, nous vous avons épargné la dépense d'un intendant, mais nous ne sommes pas assez habiles pour faire de l'or, et si vous voulez que votre fête soit digne de vous, il faut contracter un emprunt.

Berthor, stupéfait, voulut voir les livres de comptes ; on lui apporta une douzaine de registres géants dont la vue seule lui donna la migraine. Il en ouvrit un au hasard, feuilleta quelques pages, et laissa retomber le livre avec fatigue en disant :

—Contractons un emprunt, s'il est nécessaire. Avec la fortune que j'ai, cela ne tire pas à conséquence.

—Je vais donc mander mon banquier Moïse et mon homme de loi Zacharie Mesmer, dit Reynier, et je ne vous romprai pas davantage les oreilles de cette mince affaire.

La belle Margarèthe vivait au milieu de ses femmes et n'avait d'autre compagnie que le bon chapelain. Elle brodait, tant que durait le jour, une tapisserie de soie et d'or qui représentait l'écusson de Berthor avec ses trois cimeterres et sa hautaine devise. Quand la brume tombait, elle s'accoudait au balcon de sa fenêtre et plongeait un regard de mélancolique regret dans les lointains obscurs qui se confondaient avec le ciel.

Un soir, le chapelain la surprit qui pleurait.

—Ma fille, lui dit-il, pourquoi versez-vous des larmes ? Il y a des douleurs coupables.

Elle s'agenouilla devant lui. Quand elle eut achevé sa confession, le prêtre la releva et, lui baisa la main avec un respect attendri.

—Monseigneur, dit-il au comte, ce soir-là, béni soit votre toit qui abrite une sainte !

Le long de toutes les routes qui sillonnent la forêt de Thuringe, on vit un matin l'étincelante procession des seigneurs et des châtelaines. Il y avait des landgraves, des margraves, des gaugraves, des rheingraves et des burgraves. A perte du vue c'étaient d'interminables files de dextriers, de palefrois et de haquenées. Le pays d'Allemagne tout entier venait aux noces du bon comte Berthor qui avait obtenu les dispenses de l'Eglise pour épouser Magarèthe, sa belle nièce.

Le château, grand comme une ville, pouvait contenir mille hôtes, mais comme il y en avait dix mille, on avait bâti à la hâte des constructions nouvelles qui couvraient au nord, au midi, à l'est, à l'ouest, les quatre versants de la colline. C'était vaste comme Dresde la royale, ou comme Prague, le glorieux joyau des cités germaniques.

Dans la chapelle, éclairée par des myriades de cierges parfumés, on put compter quatre princes souverains et plus de six-vingt comtes d'empire.

L'archevêque de Cologne donna la bénédiction. Tout le monde remarqua bien qu'il y avait comme une Iuminen-

Suite à la page 7

COIN FEMININ

A propos de cuisine.

Nos lectrices ont certainement suivi avec grand intérêt l'œuvre intelligente que viennent de fonder en province de Québec un groupe de femmes aux idées larges et élevées ; œuvre dont les débuts prometteurs récompensent les initiatrices de leur entente parfaite du bon féminisme.

J'ai déjà entretenu les lectrices du Coin de l'Ecole ménagère, je leur ai dit la vaillance, la douce énergie de ses fondatrices, aussi elles apprendront avec plaisir que l'œuvre fonctionne et donne déjà des résultats appréciables.

Notre FRANÇOISE, conte spirituellement, dans un de ses derniers journaux, une leçon de science culinaire à laquelle elle a assistée: Je ne peux résister au plaisir de citer ce passage, qui prouve combien est réellement ingénieux et pratique l'enseignement donné à l'Ecole.

" L'eau qui a servi à la cuisson des pommes de terre, étant devenue nourrissante à cause des substances féculentes qu'elle contient, composera la base d'une soupe excellente. Vous n'aurez qu'à y ajouter une ou deux cuillerées de farine, un morceau de beurre et des épices au goût.

" Un léger frémissement secoue l'auditoire féminin.

" Comment ! un potager avec de l'eau de pommes de terre bouillies ! se répéta-t-on les unes les autres.

" Evidemment, personne n'en peut croire ses oreilles.

" Certainement, ré-affirme la jeune voix, qui donne la leçon, non seulement, l'eau des pommes de terre, mais celle de tous les autres légumes aussi bien : choux, choux-fleurs, navets, etc., et vous aurez avec cela une soupe aussi appétissante qu'économique.

" Economique ! je le crois bien, on approuve hautement, et les crayons sur le papier, vont grand train pour noter, ce très humble fait de l'art culinaire."

Et, voilà comment à l'Ecole Ménagère on arrivera à résoudre le problème posé par Harpagon à son cuisinier : faire bonne chère avec peu d'argent.

En passant, FRANÇOISE, décroche quelques traits aux antagonistes de l'idée de l'Ecole et, sans le savoir, vient au secours de la chroniqueuse de l'Ouest, en déclarant que notre cuisine a besoin de s'améliorer.

Vous me demandez un mot d'explication, Bonne FRANÇOISE ? Ma chère amie on m'a fait presqu'un crime pour avoir osé en dire la moitié, et, entre nous, je crois même n'avoir fait que le penser et non l'écrire.

Vous avez raison, tant pis pour les conservatrices.

" Nos pères cultivaient aussi leurs terres avec des instruments aratoires très rudimentaires. Faudra-t il de nos jours, refuser les inventions modernes sous le prétexte que ceux qui nous ont devancés ne s'en servaient pas ? "

Grâce à Dieu, notre province est excessivement progressive et il faut espérer que dans un temps peu éloigné notre capitale sera dotée, elle aussi, d'un de ces bienfaisant établissement, auquel on pourrait même annexer un cours spécial pour celles que leur vocation ou leur destinée appellent à la saine vie de la campagne.

Il y a là une idée à creuser et sur laquelle nous reviendrons.

Ballade du Voyageur.

Le chemin serpente coupant la neige blanche,
Tu le suis à cheval, poussant le peloton
Des chevaux paquetés. Tu frappes a la hanche
Le dernier de la bande avec un long baton,
Victime de son rang, il sait prendre revanche :
En galopant, gagnant la tête en quelques bonds,
A travers bois, comme la trombe ou l'avalanche
Bousculant en passant ses frères furibonds.

La neige entassée fait se courber la branche
Qu'en passant tu froles de l'épaule ou du front.
Elle te verse alors dans le col ou la manche
Le frisson de glace de sa blancheur qui fond.
Ici la nature est bien loin d'être franche :
Sous un aspect charmant, il est souvent sans fond
Le ruisseau, le marais où notre soif s'étanche,
D'arbres coupés, alors il te faut faire un pont :

Halte, pied à terre, vite saisis le manche
De ta petite hache : bûche, coupe ce tronc,
Une souche, une grosse épinette qui penche
Couchée par le vent sur le chemin, de front.
On a presque toujours quelque chose qui flanche
Les sangles ou les noeuds des cordes se défont ;
C'est le paquetage qui verse et se démanche ;
La bise vous gèle les doigts qui le refont.

ENVOI

Marche, pas de répit, ni fête, ni dimanche !
Que tu sois un manant, un grand, riche ou sans fonds,
Il te faut possèder le coeur fort du Comanche
Pour parcourir ainsi plaines et bois profonds.

L. C.

White Wood, 1906

Cette ballade a été composée, pendant un voyage à cheval d'une durée de huit jours, par un froid de -50. L'auteur perdit sous lui, trois chevaux morts de fatigue et de froid.

Recettes de carême.

POMMES DE TERRE SOUFFLÉES.

Prenez des pommes de terre, pelez-les, lavez-les, essuyez-les, coupez-les en tranches rondes de l'épaisseur du doigt à peu près.

Mettez une livre de graisse dans une poêle, sur feu vif, et aussitôt la graisse fondue, mettez-y vos pommes de terre, aussitôt que la peau rissolée commencera à se former, retirez-les de la friture et mettez-les dans une autre friture très chaude... Aussitôt la peau boursouflée. Otez de friture, égouttez bien, saupoudrez de sel et poivre et servez immédiatement ; car elles retombent promptement.

Lorsqu'on les met dans la seconde friture, il ne faut pas en mettre trop à la fois : elles se nuiraient les unes aux autres.

BETTERAVES

Lavez-les, faites cuire au four ou à l'eau. Celles cuites au four sont préférables ; elles sont plus sucrées et parfumées. Il faut les mettre au four pas trop chaud et il leur faut bien quand elles sont grosses. six à sept heures de cuisson pour les apprêter, une fois cuites, soit au four ou à l'eau, pelez-les, coupez-les par ronds de l'épaisseur d'une lame le couteau.
Mettez dans une casserole gros comme un œufs de beurre, faites-le blondir, mettez-y deux oignons coupés en rouelles minces ; lorsque les oignons auront pris une belle couleur marron, mettez les betteraves et plein un verre de lait ; liez avec une demi-cuillerée de farine, assaisonnez de sel et poivre, laissez mijoter dix minutes et servez.

FANTAISIE

Les mauvais chemins sont les chemins du diable.

Non pas, comme on serait tenté de le penser, tout d'abord, parce que "c'est le diable" pour y passer et plus encore pour en sortir indemne, mais bien, parce que les mauvais chemins mènent tout droit, les gens en enfer.

Ne souriez pas et gardez-vous de hausser les épaules, car, s'il est bien vrai que, jamais peut-être, vous n'avez songé à envisager la question des mauvais chemins au point de vue de leur influence sur votre salut, il n'en est pas moins rigoureusement exact d'affirmer que les mauvais chemins seront cause, pour beaucoup, d'éternels regrets, non seulement dans cette vie, mais aussi dans l'autre vie.

La raison en est simple : les mauvais chemins sont une occasion perpétuelle de jurons et de jurements.

Le pire est que, si jamais une excuse a pu paraitre plausible et valable pour innocenter un juron, c'est bien assurément celle qu'offre l'état de nos routes.

Les mauvais chemins sont une provocation constante au juron : les plus vertueux succombent à cette insidieuse tentation.

Si le diable consentait à nous laisser feuilleter les pages de son grand livre à l'article des jurons on constaterait, c'est notre conviction, que plus de la moitié des jurons qui se profèrent dans notre province sont expotulés en cours de route sur les mauvais chemins.

Améliorer nos chemins, c'est travailler à notre salut.

Du Soleil.

REVUE CANADIENNE

Sommaire du numéro de février 1907

TREIZE ANS !

Le PASSE-TEMPS vient d'entrer dans sa treizième année d'existence. A ceux de nos lecteurs qui ne connaissent pas cette jolie revue musicale, nous dirons que LE PASSE-TEMPS donne à chaque numéro 12 pages de musique inédite, 12 pages de chroniques, poésies, nouvelles, feuilleton et que le prix de l'abonnement (avec une prime égale aux deux tiers de l'abonnement) est de $1.50 par an ; un numéro, 5c. Adresse : PASSE-TEMPS, Montréal.

(Monde Illustré)

ALBUM UNIVERSEL

XXIIIe année No. 1190—16 février 1907

Sommaire

Et qui donc l'avait dit, que l'Album Universel se mourrait ? Evidemment, c'était pour rire, car cette revue populaire et canadienne par excellence, aimé de tous, continue d'arriver ponctuellement chez ses milliers et milliers de lecteurs. Et c'est tant mieux, car se serait une honte pour le Canada que de laisser disparaitre une si bonne publication. Très intéressant le numéro de l'Album Universel du 16 février, nous le recommendons chaleureusement à nos amis.

Le Courrier de l'Ouest

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts. PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE

Toute demande pour changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de cinq cents.

Toutes communications et lettres doivent être adressés : LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 21 Février 1907

De la Direction

La polémique, relative à la question des Chevaliers de Colomb est close.

A l'occasion de cette polémique nous sommes heureux de pouvoir offrir nos félicitations à notre bon ami et compatriote Mr S. Larue, qui s'est révélé, correspondant distingué.

Nous espérons que la cloture de la polémique ne détournera pas M. Larue de la voie vraiment patriotique dans laquelle il est entré, et que plusieurs fois encore, il fera bénéficier nos lecteurs de son expérience, de son érudition et des connaissances du pays que ses longues années de séjour dans l'Alberta lui ont donné.

Une lacune comblée

Monsieur le Rédacteur.

Je suis avec beaucoup d'intérêt l'intelligente campagne que vous menez pour attirer un plus grand nombre de nos compatriotes dans le Nord-Ouest.

Vous faites une oeuvre utile au premier chef, qui vous attirera la reconnaissance de tous. Les " old timers " dont vous affermirez la situation, les nouveaux venus à l'avenir desquels vous aurez contribué si puissamment.

Votre article, " Pourquoi désespérer " était en tout point remarquable, l'écho qu'il a trouvé dans l'Est a plus fait pour déterminer nos jeunes à monter vers le Nord-Ouest que 100 conférences.

J'ai lu avec non moins de plaisir, " les déracinés." Encore une fois toutes mes félicitations pour votre documentation précise et pour votre conclusion. Cependant il y a je pense une lacune que j'ai à cœur de combler.

Votre attention parait s'être surtout portée sur les centres canadiens de la Nouvelle Angleterre. Vous avez négligé de parler des centres établis dans l'Ouest Américain.

A mon avis, et je parle en toute connaissance de cause, c'est dans l'Ouest que nous devons agir immédiatement. Un agent actif peut dès ce printemps nous gratifier de 150 familles aisées et peut-être davantage.

Voici les raisons qui me font penser cela :

1o Les Canado-Américains de l'Ouest sont adonnés à la culture.

2o Ils peuvent vendre leurs terres à de bons prix et peuvent avec cet argent s'établir parfaitement sur un homestead user du droit de préemption, c'est-à-dire avoir une demi section de terre presque pour rien.

3o Les enfants sont nombreux et chaque garçon de dix-huit ans jouissant des mêmes avantages que le père ou la mère, une famille peut de ce fait acquérir, rien que par la valeur des terres une véritable fortune.

4o Connaissant l'Ouest Américain, ils n'ont aucune idée arrêtée contre le Nord-Ouest Canadien qu'ils savent être cent fois supérieur.

5o Ils sont parfaitement au courant de ce qui se passe chez nous, car ils ont de nombreux amis et parents déjà établis dans l'Alberta, faut-il vous rappeler que les paroisses de Beaumont, Morinville, etc., comptent un grand nombre de Canado-Américains.

6o Ils voient les Américains venir toujours plus nombreux dans le Nord-Ouest et ils savent bien qu'un Yankee ne va qu'où il y a de l'argent à gagner.

Comme vous le voyez ces raisons sont solides et plaident en faveur d'une action immédiate dans les centres Canadiens de l'Ouest Américain. Bien entendu cela n'empêche nullement une campagne dans l'Est américain, car je crois qu'elle sera aussi très fructueuse. C'est beaucoup de travail, mais tous les Canadiens se doivent à cette besogne. Ils trouveront d'ailleurs l'appui du gouvernement.

Croyez-moi, Monsieur le Rédacteur, Votre tout dévoué lecteur et ami,

MARC.

Dans la rue

Voici le beau temps revenu, le soleil darde ses rayons sur notre ville et le chinook non moins aimable, promène son haleine ardente dans nos rues.

Sous l'action combinée de ces deux éléments, la neige fond, disparait et fait place à la boue. Cependant avec la nuit la fraicheur revient et l'eau qui courait sur les trottoirs se change en une épaisse couche de glace. Ce sont là des phénomènes naturels que nous devons bien subir, même lorsqu'ils nous réservent de graves conséquences.

Pour éviter la glissade et peut-être la fracture de plusieurs tibias, les contribuables d'Edmonton s'étaient mis en devoir de casser la glace qui rendait les trottoirs inabordables, à coup de pics, de pelles, voire même de haches.

Notre aimable Maire craignant pour le ciment a interdit ce travail.

" Vous brisez le ciment a-t-il dit, vous allez immédiatement cesser ou je vous ferai payer les blocs abimés, soit $5 ou $10 par bloc. Si vous voulez ne pas avoir de glace sur vos trottoirs, enlevez la neige tous les jours quand elle tombe."

En *aparté* il a dû ajouter : " que 50 citoyens se blessent en tombant, ce n'est pas mon affaire ; mais qu'un bloc de ciment soit gâté, ah non ! par exemple ! j'interviens."

Sans doute, M. Griesbach est un farouche gardien de notre ville, mais nous aimerions le voir prendre une attitude plus appropriée à la circonstance, qu'il protège les trottoirs très bien, nous n'y voyons aucun inconvénient, et tout serait pour le mieux si le public ne devait pas en souffrir.

La glace existe, on ne s'en apperçoit que trop, et ce fait nous prouve qu'il y a dans nos règlements municipaux, une lacune regrettable.

Le nettoyage des trottoirs, lorsqu'il y a de la neige ou de la glace, devrait être assumé par la municipalité, au moins dans les grandes artères.

Rien ne prévoit ce cas à Edmonton, cependant dans la plupart des villes pour ne pas dire toutes, l'entretien des rues et pavages quant des trottoirs est à la charge du service de la voirie.

Et puisque nous parlons " voirie," nous en profitons pour signaler l'état de malpropreté repoussante de plusieurs cours, en arrière des maisons d'habitations, cendres et détritus de toutes natures y sont accumulés.

Le dégel en a fait se dégager des odeurs très incommodantes.

Nous signalons aussi le trop grand nombre de lieux d'aisance qui malgré les arrêtés, pris à ce sujet ne sont pas encore munis des tinettes réglementaires.

Nous nous faisons un devoir de signaler ces infractions aux règlements d'hygiène en vigueur, dans l'espoir que les autorités y mettront ordre.

Notre ville est coquette et jolie, nous la voulons propre.

Le ciel gris qui nous surplombe depuis deux jours, et le peu de neige qui est tombé, n'infirment pas l'article ci-dessus ; bien au contraire, car la glace qui fondait vers midi, les jours précédents reste maintenant en permanence.

Lettre Parlementaire

Tout dernièrement il s'est passé à Ottawa un petit incident politique assez insignifiant en lui-même, mais auquel les journaux du pays ont donné une plus grande importance qu'il méritait.

La presse conservatrice a, suivant son habitude profité de cette petite scène de famille dans le parti libéral, pour chercher malicieusement à discréditer notre chef distingué, Sir Wilfrid Laurier.

Une délégation des électeurs du comté de Montmagny est venue à Ottawa, placer les réclamations du comté devant le premier ministre.

Sir Wilfrid, comme toujours a reçu les délégués avec une grande complaisance et leur a promis que justice leur serait rendue aussitôt que possible.

M. Armand Lavergne, député de Montmagny, aide de camp de M. Bourassa, ayant jugé à propos de combattre la politique du gouvernement Laurier, dans les dernières luttes électorales, et à la chambre des communes, le parti libéral n'a pas cru devoir plus longtemps reconnaitre ce jeune politicien comme un de ses adhérents.

Les whips du parti se sont cru dans l'obligation au commencement de la présente session, de faire comprendre au jeune député de Montmagny que sa présence, dans les conseils du parti libéral n'était plus requise.

Les électeurs du comté de Montmagny, qui avaient élu Mr Lavergne pour appuyer sans restriction la politique du gouvernement Laurier ont voulu se rendre compte par eux-mêmes de la position qu'occupe aujourd'hui leur député, dans le parti libéral.

Je suis presque convaincu que c'était là le motif principal de la délégation du comté à Ottawa.

M. Armand Lavergne a accompagné ses électeurs chez le Premier Ministre, où il a continué à arborer ses couleurs indépendantes.

A la demande des délégués du comté de Montmagny, le Premier Ministre, chef du parti libéral a admis que Mr Lavergne s'était déclaré, député indépendant et que par conséquent le député de Montmagny n'était plus un député ministériel.

Mr Lavergne a bien le droit d'agir comme il l'entend.

C'est à ses électeurs de juger de sa conduite.

Si Mr Lavergne croit que ses électeurs, qui l'ont envoyé à la chambre des communes pour appuyer le gouvernement Laurier, approuvent sa conduite actuelle, il a le droit de conserver leur mandat.

D'un autre côté si Mr Lavergne n'a pas l'approbation de ses électeurs et je crois qu'il serait justifiable de leur donner l'occasion de se prononcer sur ce point, il devrait leur remettre son mandat.

A tout évènement, j'ai de fortes raisons pour croire que les électeurs du comté de Montmagny, ont absolument confiance dans Sir Wilfrid Laurier et son gouvernement et qu'ils se réservent de prouver, aussitôt que l'occasion leur en sera donnée, qu'ils en ont assez d'un député prétendu Nationaliste.

Aujourd'hui à la chambre des communes, Mr Armand Lavergne a voulu répéter la petite comédie que son chef M. Henri Bourassa a offert à ses collègues, au début de la session.

Le jeune député a voulu prouver à ses collègues qu'il était resté libéral et vraiment libéral, mais que les ministériels avaient déserté les principes du libéralisme canadien.

Il a même eu l'audace de condamner la noble direction que Sir Wilfrid donne à son parti.

Mon opinion est que le jeune député a commis une nouvelle gaffe, et le gouvernement a été bien sage en ignorant les remarques mal venues qu'il a adressées à la chambre des communes.

NOTRE COMBUSTIBLE

L'industrie du petrole canadien en 1906

La Commission Géologique s'est occupée spécialement en 1906 de l'industrie de l'huile minérale au Canada et a chargé ses ingénieurs de faire un rapport complet des exploitations existantes, dans l'intérêt particulièrement du public auquel s'adressent les lanceurs d'affaires et qui doit être mis en garde contre les aventures hasardées.

Ce rapport paraitra prochainement, mais tout indique que cette industrie continue à faire de grands progrès. Ainsi, bien qu'on ne connaisse pas encore les chiffres exacts de la production de 1906, on sait que celle de 1905 a dépassé la production de 1904 de 300,000 barils.

Ontario tient toujours la tête dans cette production ; mais, depuis trois ans, il est fait dans le reste du pays des recherches constantes, auxquelles la prime de 1 1-2 cents par gallon sur le pétrole brut, entrée en vigueur le 8 juin 1904, a imprimé une activité considérable.

En Nouvelle-Ecosse, la région du Lac Ainslee, C. B. est exploitée depuis 1905 avec profit et des travaux considérables s'exécutent en un endroit nommé Cheverie, (Comté de Hants) où les forages ont déjà atteint plus de 1,000 pieds.

Le Nouveau Brunswick possède à Memramcook, des puits de pétrole régulièrement exploités ; mais dont le rendement est modique ; cependant, il existe dans cette province des sources possibles de pétrole qui ne paraissent pas recevoir toute l'attention qu'elles méritent. Dans le comté d'Albert, il y a des schistes bitumineux ou olifères, dont on pourrait extraire l'huile par distillation. Bien exploités, ces gisements pourraient fournir un revenu considérable. Ce genre d'exploitation se fait avec profit en Ecosse.

Dans la province de Québec, Gaspé est toujours le lieu où se font les recherches. Depuis dix ans, plus de cinquante forages ont été exécutés ; un d'eux a déjà atteint 3,700 pieds de profondeur mais les résultats, jusqu'à présent, ne donnent pas grande satisfaction.

Ontario est le grand centre de production de pétrole canadien. Les puits se trouvent dans la péninsule sud-ouest comprise entre les lacs Huron et Erié. Ce district appelé district Petrolia est en exploitation depuis 1862. Depuis lors, différentes localités pétrolifères ont été mises au jour, comme Bothwell, Leamington, Dutton, Thamesville, Wheatly, Tillbury et d'autres comprises presque toutes dans les comtés de Lambton, de Kent et de l'Essex.

La découverte la plus notable dans l'ouest d'Ontario est celle du gisement du township d'East Tilbury où une nappe a été atteinte aux environs de Marlin et donne de riches promesses. Des forages se sont faits dans l'ile Manitoulin en 1906 ; cinq compagnies y sont intéressées, mais il n'y a pas encore de production.

Dans l'ouest du Canada, au Manitoba, des travaux de recherches considérables se sont exécutés aux endroits où la surface donnait des indications, particulièrement à Manitou et Neepawa, sur l'embranchement du Minnedosa du C. P. R.

Dans la Saskatchewan et l'Alberta des opérations de forages profonds se font en plusieurs endroits, surtout dans cette dernière province. Il y a actuellement plus de quinze perforateurs occupés à des recherches entre la frontière internationale et le cours inférieur de l'Athabasca ; en particulier, à Pincher Creek, Calgary et Medecine Hat, au sud ; et au nord, aux environs de Fort McMurray, sur la rivière Athabasca à 300 milles au nord d'Edmonton. Il n'y a aucun doute que les étendues de sables bitumineux qu'on rencontre dans ces régions, dénotent une accumulation souterraine d'huile dont la venue à la surface créera, un jour ou l'autre, une industrie florissante.

En Colombie britannique, deux compagnies ont travaillé en 1906 dans le sud est de la Kootanie, mais les travaux ne sont pas assez avancés pour qu'on puisse encore se prononcer. Quelques forages exécutés dans le district de Cariboo donnent de belles promesses.

En somme, il se fait un travail systématique consciencieux dans presque toutes les provinces du Canada, à la recherche de gisements de pétrole, il est à espérer que le succès couronnera ces efforts. On ne peut pas supposer que toutes ces entreprises réussiront, que tous les espoirs se réaliseront, mais quand bien même un petit nombre réussiraient, l'avantage qui en découlera compensera bien des déceptions.

AVIS

Loi des licences Province d'Alberta.

Une application a été faite par Daniel Mc-Donald pour que la licence accordée à Wilfrid Fortin pour l'hotel St-Emile, situé sur le quart S.-E., sec. 25, tp 51, rang 25, à l'ouest du quatrième méridien, lui soit transférée.

Si une réunion du Bureau des Commissaires de licences est nécessaire pour considérer cette application, elle aura lieu à Edmonton, mercredi le 20 de mars, 1907, à 3 heures p.m.

Daté à Edmonton S. B. WOODS,
le 18 février, 1907. Député, Procureur Général

Synopsis des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non réservée, peut-être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille ou toute homme âgé de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le père (ou la mère si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 9, 8, 06.

A VENDRE

5 lots de 50 x 150 pieds situé à St-Albert, au sud de la rivière, juste au haut de la côte et faisant face au village.

Prix $200. Conditions ⅓ comptant la balance en 6 et 12 mois.

S'adresser à
Boite B.
COURRIER DE L'OUEST.
2 ms, 7-2-07.

ON DEMANDE un jeune homme comme apprenti-typographe.

S'adresser au Bureau d'Administration.

IMPORTANCE DES EXPOSITIONS DE GRAINES DE SEMENCE

Le gouvernement provincial, conscient de la valeur de ces expositions, les encourage et se fait régulièrement représenter par un délégué compétent. Il serait fort à désirer que les cultivateurs apprécient encore davantage l'importance de ces concours qui favorisent le progrès et l'avancement de l'agriculture dans leur comté.

Quels sont les avantages à retirer d'une exposition de graines par un cultivateur sérieux, désireux d'améliorer ses récoltes en vertu du dicton bien connu, " bonnes semences, bonnes récoltes ? "

Il y trouvera d'abord une collection (qui devrait toujours être complète) des différentes sortes et variétés de graines cultivées dans son comté. Cela le mettra à même de se rendre compte des variétés qui sont avantageuses par leur qualité, par leur rendement et par leur adaptation aux différentes qualités de sol. Les exposants qui sont présents à ces expositions donnent les renseignements qui se rapportent à leurs exhibits.

En outre, le cultivateur se mettra, au courant des prix du marché. il pourra faire des achats, des ventes et des échanges de grains de semence.

Il pourra voir les résultats surprenants obtenus par la sélection et les soins donnés aux bonnes variétés, et pourra se convaincre de l'inutilité du renouvellement des semences chaque année.

Il sera guidé par les conseils de ses confrères qui obtiennent des prix, et des experts de semences, juges à ces expositions, et qui se font un plaisir de donner tous les renseignements qu'on leur demande.

Les expositions de semences ont déjà rendu de grands services et il n'est pas douteux qu'elles continuent à en rendre, mais il faut que leur organisation s'améliore sur quelques points pour augmenter leur utilité. Il faudrait qu'elles deviennent de véritables marchés-expositions, et non plus seulement pour un comté mais pour chaque paroisse, de façon à ce que les cultivateurs puissent emporter toute la graine qu'ils ont à vendre au lieu d'en emporter un échantillon. En effet, il est souvent très difficile de transporter à une longue distance, pour une exposition de comté, plusieurs sacs de graines. Suivant les règlements actuels des expositions de semence, les exhibits doivent représenter en qualité totale de la semence offerte en vente par les exposants : cette règle est d'autant mieux observée que l'exhibit est plus considérable pour chaque variété.

Ce qui réhausse encore la valeur des expositions, ce sont les conférences et les démonstrations pratiques qui sont données l'après-midi et le soir sur des sujets appropriés. Les organisateurs, reconnaissant la grande utilité de cette partie éducatrice, ont résolu d'y vouer plus d'attention à l'avenir. Les conférences porteront surtout sur les sujets suivants : connaissance des graines de semences ; comparaison des semences de diverses qualités et de diverses provenances ; identification des graines de mauvaises herbes ; connaissance du sol ; les qualités physiques du sol ; la valeur de l'égouttement et du drainage ; la valeur de l'humus et les moyens de l'augmenter et de le conserver dans le sol ; la culture et la sélection des céréales, choix des meilleures variétés, nettoyage, etc. Ces conférences seront illustrées par des échantillons intéressants de plantes, de graines et de sol que les conférenciers emporteront et distribueront aux cultivateurs, ou porteront sur des échantillons que les cultivateurs se feront un devoir d'apporter eux-mêmes.

Les discussions doivent être nourries et chaque sujet doit être traité à fond. Ainsi organisés, ces concours seraient non seulement une source d'instruction mais ils faciliteraient les transactions commerciales entre cultivateurs : achats et ventes de graines de semences, etc.

Ainsi transformées, les expositions de graines doivent devenir populaires, et il est à espérer que les organisateurs qui travaillent dans l'intérêt de l'agriculture n'auront plus à se plaindre du manque de participants. Les jeunes gens surtout doivent être encouragés à y prendre part et à profiter des occasions qui leur sont offertes de s'instruire.

Pour les Cultivateurs

Petites Notes

Dans cette page nos lecteurs trouveront une annonce sur laquelle nous attirons volontiers leur attention.

Dans cette annonce on offre des semences et des boutures.

Il est à peu près inutile, d'insister sur le soin avec lequel les cultivateurs soucieux de leurs intérêts, doivent choisir les semences de pommes de terre. Cependant nous leur ferons remarquer qu'on leur offre des variétés nouvelles, très hâtives et expérimentées sérieusement avant d'être livrées au commerce.

Les boutures d'arbres fruitiers, viennent du Manitoba où ces arbres poussent très bien et donnent des profits sérieux.

Les cultivateurs devraient avoir dans leur jardin potager une ou deux rangées de gadeliers et ils pourraient aussi expérimenter les pommiers offerts et moyennant quelques cents apporter au gouvernement qui fait des expériences aussi, l'appui de l'initiative privée.

※

Il y a encore un trop grand nombre de cultivateurs qui ne sont pas assez difficiles sur le choix de leurs grains et graines de semence ; ils se donnent cependant beaucoup de mal pour préparer leurs terres, mais lorsque tout est prêt pour les semailles, ils n'ont à confier au sol qu'une graine de qualité douteuse, mal triée et ne pouvant donner qu'une mauvaise récolte.

Seules les bonnes graines peuvent promettre une récolte payante.

Avant de conclure l'achat de vos grains et graines de semence, faites-en essayer des échantillons au Département de l'Agriculture à Ottawa. Cet essai est gratuit.

※

Faisons maintenant tous les travaux qui peuvent être exécutés pendant le reste de l'hiver, afin de pouvoir, une fois le printemps arrivé, consacrer tout notre temps aux travaux si importants de cette époque. Les harnais ont-ils été réparés ? Le bois pour la cuisine est-il prêt ? Les instruments d'agriculture sont-ils en bon ordre ?

C'est pendant les loisirs de l'hiver que nous devons dresser nos plans de campagne ; il faut tout prévoir et tout préparer, en vue de la prochaine saison de production.

※

Les statistiques officielles de Washington révèlent que la poule américaine rapporte à nos voisins des " centaines de millons de dollars."

Pourquoi la poule canadienne n'en ferait-elle pas autant ?

Dans une seule saison, l'une de nos places d'eau a importé, des Etats-Unis, des œufs pour plusieurs milliers de piastres que nous pourrions avoir et qui sont sorties de chez nous pour n'y plus revenir.

En vérité, pour peu que les exemples de ce genre se multiplient, il y aura de quoi faire réfléchir sérieusement sur notre laisser-aller en agriculture et plus particulièrement en aviculture.

LE CHOU DE CHINE

Pé-tsaï

Voici une espèce de légume que plusieurs de nos cultivateurs voudront avoir cette année dans leur jardin potager. Depuis très longtemps il s'en consomme en Chine de prodigieuses quantités et, dans l'ouvrage si curieux, qui porte d'ailleurs le titre bien justifié de "Potager d'un curieux," de MM. Paillieux et Bois (de Paris), on trouve une note, extraite de la " Revue horticole " de 1838, qui donne les renseignements les plus détaillés sur la culture du Pé-tsaï en Chine. L'auteur vante les qualités et la croissance rapide de cette plante, qui grossit à vue d'œil jusqu'à peser 10 à 12 livres et même 18 à 20. Il rapporte, d'après les récits des missionnaires, les soins que les Chinois donnent à sa culture aux environs de Ngan-Sun, notamment, région qui a le privilège de fournir de Pé-tsaï la table impériale.

Le Pé-tsaï est un excellent légume qui se cultive de la même manière et avec les mêmes soins que les choux. Sa culture est donc très facile et nous en avons vu, dans le jardin potager des RR. PP. Franciscains à Québec, des exemplaires superbes.

" Le Pé-tsaï, dont le nom signifie "blanc légume " est le " Brassica chinensis L." C'est une plante annuelle, qui peut être comparée à une grosse laitue romaine, dont les feuilles présen- de larges côtes. Le cœur, bien pommé, est blanc, très tendre et peut être mangé en salade ou cuit. Les feuilles extérieures se consomment cuites, à la sauce blanche ou préparées au jus de viande.

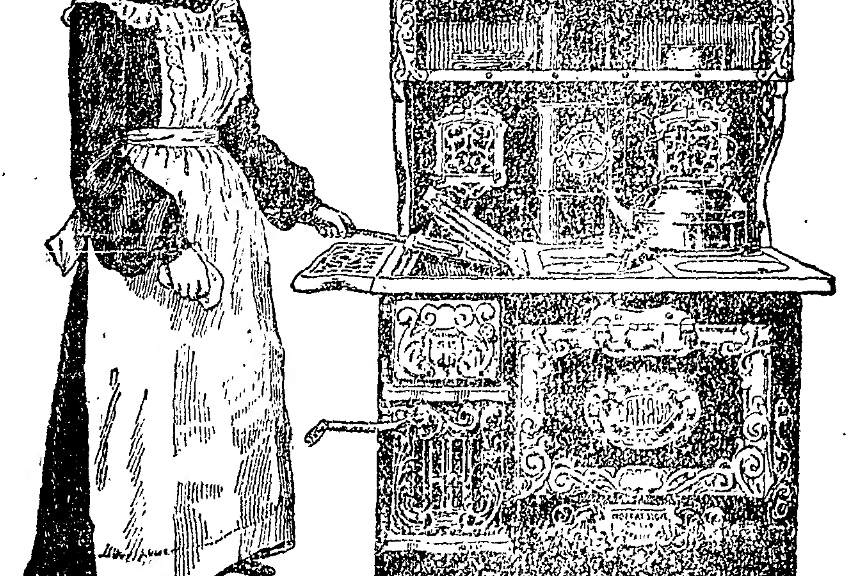
Sa saveur, nullement comparable à celle de nos choux communs, est très fine et rappelle celles de l'asperge, du cardon, de la poirée à cardes, du céleri plein et du navet mélangées.

Enfin, le Pé-tsaï est de digestion facile. On peut donc dire qu'il sera très recherché le jour où nos cultivateurs pourront l'apporter en quantité suffisante sur nos marchés.

Voilà donc nos ressources culinaires augmentées d'un légume nouveau. Le Pé-tsaï arrive à point pour varier les menus et faciliter le retour vers une alimentation moins carnée que celle à laquelle nous nous laissons trop facilement entraîner. L'abus de la viande, l'"albuminisme " fâcheux au point de vue de l'hygiène comme au point de vue de la dépense, est devenu inquiétant. Il faut revenir à une alimentation dans laquelle les végétaux auront une plus large place.

Il se peut que nos principaux marchands grainiers puissent fournir cette année de la graine de Pé-tsaï, mais en tous cas, il est très facile, en s'adressant à la maison Vilmorin à Paris, d'en faire venir par la poste.

Abonnez vos amis au COURRIER DE L'OUEST, c'est un beau cadeau de Pâques.



Faits Divers



VONDA

Un Eden dans l'Ouest Canadien.

Il est un centre de l'Ouest Canadien dont la prestigieuse croissance fait l'étonnement de tous ceux qui connaissent la date récente de sa fondation : c'est "Vonda," situé sur le parcours de la voie du Canadien-Nord, à mi-chemin environ entre Winnipeg et Edmonton. Les premières sections de terrains de Vonda ont été mises en vente en 1905 et depuis lors, habitations, magasins, et sources commerciales de toutes sortes n'ont cessé de surgir comme par enchantement. Sa population n'est encore que de 250 âmes, mais en face des perspectives pleines de promesses, qui là-bas, s'ouvrent sur l'avenir, on s'apprête déjà à ériger en municipalité de ville ce qui, hier encore, formait à peine le berceau d'un simple village.

Dans le seul cours de l'année qui vient de s'écouler Vonda a doublé sa population et la prospérité générale de ses affaires l'élève au niveau d'Indian Head, de Rosthern et autres en droits dont la date de fondation est beaucoup plus ancienne.

Avec ses trois élévateurs à grains, un nombre considérable de convois affectés aux fins du transport, et l'avantage de la situation particulière qu'elle occupe, Vonda offre au commerce les plus grandes facilités. La fertilité du district l'environnant contribue aussi à expliquer les développements rapides de ce village vieux de deux ans, et qu'on nommera ville demain.

La quantité de grains récoltés cette année dans le district de Vonda se chiffre dans les quelques 150,000 minots.

Ces résultats indiquent assez l'espoir et la confiance qu'entretiennent nos compatriotes de là-bas, car Vonda est un centre en grande partie canadien-français, dans l'avenir de leur ville, étant donné les appoints sans cesse grandissants, fournis par l'immigration étrangère. Pour donner une idée de l'énorme quantité de blé que cette contrée est susceptible de produire, il suffit de rappeler que douze machines à battre actionnées par la vapeur, et cinq autres mues par des chevaux, ont fonctionné sans cesse l'automne dernier, et sont encore en activité, à l'heure qu'il est. Il reste encore au nord et au sud de Vonda d'immenses étendues de terres arables qui ne demandent que l'effort de l'homme pour accroître davantage la production des grains.

Outre l'excellence de sa situation relativement au commerce, Vonda possède encore l'avantage d'être environné de lacs superbes qui sont pour les habitants du district une source sans cesse renouvelée de plaisirs et d'amusements, soit que l'on s'adonne à la pêche ou à la chasse aussi abondantes l'une que l'autre.

On y rencontre quantité de canards et oies sauvages, etc. Parmi ces lacs on remarque particulièrement le lac Buffer situé à 1 mille et demi environ au nord de la ville, et le lac McAvoy, renommé pour la transparence de ses eaux et la magnificence des paysages qui l'entourent.

Au nombre des principaux hommes d'affaires de Vonda se trouvent M.W. M. Grant, M. L. A. dont on parle comme futur candidat libéral du comté auquel appartient Vonda et M. F.-E. Dufour, propriétaire du nouvel hôtel Alexandra, l'un des hôtels les mieux aménagés qui soient entre Winnipeg et Edmonton. L'hôtel Alexandra est construit absolument à la moderne et renferme tout le confort que peuvent demander les voyageurs les plus exigeants. La Canadian Bank of Commerce a là-bas une succursale, et elle y fait des affaires rémunératrices. On y rencontre un médecin et un avocat, canadiens-français. L'agent des terres est aussi de nationalité canadienne-française, de même que le boucher et le forgeron.

Il y a aussi une chambre de commerce dont les officiers sont : MM. Wm. M. Grant, A. E. Wright, F. B. O'Neil, J.C. Kennedy, Geo. McIntosh, D. Froisen, président : J.H. Currie, secrétaire : E.A. Lee, vice-président ; et F.X. Dufour.

Les *homesteads* sont offerts gratuitement et ceux-là qui ambitionnent d'aller faire fortune dans l'Ouest trouveront sans efforts l'Eden qu'ils cherchent, dans la ville et le district de Vonda.

MONTMARTRE, — Sask. Mariage— Le 11 courant a été célébré la cérémonie du mariage de Mr Adolphe Breton et de Melle Louise Caron, fille du populaire maitre de poste de Mutrie, à 12 milles au sud de Montmartre. C'est le Rev.-P. A. Therriault, curé de Montmartre qui a célébré ce mariage.

De nombreux amis ont tenu à assister à cette union et à féliciter les jeunes époux qui sont en tous points divers de la sympathie générale.

La temperature — La température s'est beaucoup améliorée depuis quelques jours. Malgré le manque de charbon, les fermiers n'ont pas trop souffert du froid dans notre district, il y a eu assez de bois pour tous les besoins.

La bloquade— Les élevateurs sont toujours bloqués et les fermiers ne peuvent pas obtenir de wagons pour expédier leur blé. Cela paralyse un peu le commerce.

Les fermiers qui se trouvent sur la ligne projetée du C. N. R. de Brandon à Régina seraient très satisfaits si cette ligne s'ouvrait à l'exploitation pour l'automne 1907.

Il est bien reconnu qu'il n'y a plus assez de lignes de chemins de fer pour faire face à l'énorme trafic qu'il y a en automne et en hiver. Il a des millions de minots de grain à expédier.

Vite, que les capitalistes construisent des chemins de fer, les fermiers se chargent de faire pousser le blé.

L. SIMONIN.

SASKATOON, SASK. Les catholiques dans l'Ouest.— De nouvelles paroisses catholiques sont rapidement créées dans la province de la Saskatchewan. A Willow Bunch, le père Lemieux a terminé l'église Saint-Ignace ; à Cedoun, on termine la construction d'une église catholique pour les Polonais ; les catholiques allemands et français construisent une église à Sedley Station, sur la division d'Arcola et de Régina. Un Père bénédictin allemand a construit un monastère à Muenster ; vingt-cinq moines y prendront place. L'on a ouvert une école catholique à Saint-Maurice ; à Montmartre, près de Wolseley, on a élevé une chapelle temporaire ; et à Lourdes, Manitoba, l'on a ouvert aux enfants un couvent et une école de garçons,

HARDISTY.—Nous recevons la très intéressante lettre qui suit :

Monsieur le Directeur du COURRIER DE L'OUEST,

Je reçois à l'instant votre lettre datée du 16 janvier ; vous pouvez informer vos lecteurs que le C.P.R. peut encore rendre des points au C.N.R.

Nous sommes restés 21 jours sans train ni malle. Je crois que nous tenons le record de la vitesse stoquée. Il était temps que le service soit rétabli. Il restait à peu près une centaine de dollars de marchandises dans les quatre magasins établis ici.

Pour mon compte j'ai eu le plaisir d'éclairer mon hôtel avec des bougies pendant huit jours. J'ai regretté les temps antiques où l'on s'éclairait avec des torches de résine, au moins on avait un clarté appréciable.

Le contracteur du pont pour la C.P. R., sur la rivière Bataille est descendu chez moi hier. Les travaux vont commencer sous peu. On va construire également un pont pour les fermiers. Il y a aussi 75 milles de talus à construire à l'Est d'Hardisty pour le C.P.R.

Je crois qu'au printemps beaucoup de nos compatriotes pourront trouver de l'ouvrage à volonté, et bien rétribué, de 35 à 40 dollars par mois et nourri. Si l'occasion se présente vous pourrez m'en envoyer, je me ferai un plaisir de les caser.

Il y a de bonnes terres à prendre dans l'Est, ils pourraient choisir tout en gagnant de l'argent.

Recevez Monsieur, ...

P. V. JAMES.

James Hotel, Hardisty.

CALGARY.— Les contribuables de Calgary vont avoir à voter une somme de $150,000 pour la construction du nouvel Hôtel de Ville.

—On va probablement construire un nouveau pont destiné à remplacer le pont Langevin. Il coûtera environ $60,000.

ATHABASCA LANDING.—Personnelles Nous avons la visite de Mr J. A. Piquette de St. Albert qui est venu dans les intérêts de la St. Albert Milling Co.

M. le Docteur Boulanger est parti la semaine dernière pour Calgary ou ses affaires l'appelaient.

M. Jos. H. Wood, propriétaire du steamer *Midnight Sun* est revenu après un voyage de quelques jours à Edmonton.

M. Isaïe Gagnon, de l'Hotel Grand Union partira demain pour la capitale.

Nous devons féliciter le capitaine Barber propriétaire du steamer *Northern Light* qui a obtenu une subvention de $1,500 du gouvernement fédéral pour l'amélioration de la navigation sur la Petite Rivière des Esclaves. Lorsque ces travaux seront effectués, les steamers pourront se rendre à l'autre bout du Lac des Esclaves.

Bal.—Un bal a été donné la semaine passée chez M. Michel Plante. Parmi les invités étaient MM. Gagnon, Cousineau, Piquette, Lagacé, Dr Boulanger, Lessard, Farrell, Mayor, L'hirondelle et un grand nombre d'autres.

Un bon lunch fût servi à minuit et cette agréable soirée se termina avec l'aurore.

Nouvelle Institutrice.—Notre nouvelle maîtresse d'école Melle Daugher est arrivée hier par la malle.

Sur l'autre rive.—Athabaskaville est le nom donné au nouveau Townsite sur l'autre bord du fleuve. M. R. Vance qui a mis les lots en vente nous dit que les lots sur les rues Laurier et Oliver se vendent rapidement. A tous d'en profiter.

Ste-EMERANCE — Beau mariage — Un beau mariage a été célébré la semaine dernière, dans l'église de Ste-Emérance. Mr Henri Breault a conduit à l'autel, Mlle Louisiane Constantin.

Melle Laroque de St-Pierre était demoiselle d'honneur et M. Charles Breault, frère du marié, garçon d'honneur.

La messe nuptiale a été célébrée par le Rev. Mr Okhuysen.

Mde Edouard Chevigny tenait l'orgue. Elle joua deux superbes marches.

De nombreux invités, parents et amis, étaient présents.

Nous offrons aux jeunes époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

Personnelles—Monsieur le Dr Ferguson est de retour d'un voyage dans l'Est. Nous sommes heureux de le voir revenu.

M. Attins de Pembina était de passage ici la semaine dernière. Il est resté quelques jours à l'Hôtel Shamrock.

M. Granger qui a été gravement malade est maintenant bien rétabli.

Mde et Mr Bardont ont donné une partie de pitro progressif en l'honneur de Melle Shannon Ontaria, cousine de Madame Bardont.

Etaient présent : Melle Mary McNamara, M. Eddy McNamara, Mr et Melle Willie Kerbey, ainsi que plusieurs autres invités.

M. McPhee d'Edmonton est venu passer quelques jours chez ses amis à l'Hôtel Shamrock. Il est venu par le train du C. N. R. d'Edmonton à Morinville, mais de là à Ste-Emérance il a du prendre le *foot train*.

Les conseillers élus pour le district d'améliorations locales No 28—2-4 pour l'année 1907 sont : M. Angus McDowell, réélu pour la division No 1 ; Emile Makus, pour la division No 2 et Patrick Rencella pour la division No 3.

Président : Angus McDonnell.

Secrétaire-Trésorier : Paul E. Constantin.

Les taxes pour l'année 1907 seront de 3½ cents par âcres avec un rabais de 10 p.c. si elles sont payées avant ou le 1er juillet.

Le conseil est en faveur de l'établissement d'une prime payée par le gouvernement Provincial pour la destruction des loups de bois et des loups de prairie. Il prie le représentant du comté, M. McRenny, d'appuyer sa demande quand elle viendra devant le Parlement.

P. E. Constantin,
Secrétaire-Ttésorier, dist 28, T. 4.

VEGKEVILLE— Le Telephone— Une députation de notre ville est partie pour Edmonton pour demander au gouvernement provincial d'établir un réseau téléphonique dans notre ville.

La députation est composée du Maire Clément, Sec-tres., Morrison, M Walker et autres.

Il y a quelque temps, la Chambre de Commerce de notre ville avait demandé au gouvernement l'établissement d'une ligne rurale de Végreville à St-Paul des Métis.

Le gouvernement n'avait pu entreprendre ce travail, mais une compagnie composée des membres de la Chambre de Commerce a immédiatement entrepris de construire la ligne. Déjà les poteaux sont plantés.

Pour étendre la ligne au sud de Végreville, les citoyens désirent un échange et demandent que le gouvernement établisse 50 téléphones.

se couronne au-dessus du voile blanc de Margarèthe. En Allemagne, les bonnes gens regardent cela comme un signe de mort prématurée, et plus d'un qui l'admirait, pensa :

—Elle est trop belle et trop bonne pour la terre. Dieu doit avoir hâte de la posséder dans son ciel.

Chose singulière, parmi tant de hauts seigneurs, il y avait non-seulement les trois parasites insolents : le baron Reynier, le margrave Albert et le chevalier Noir, qui eussent été des mendiants sans les libéralités du comte, mais un juif de Francfort nommé Moïse, et un procureur sordide, maître Zacharie Mesmer, qui eurent tous deux l'effronterie de s'approcher jusqu'à toucher du pied les marches de l'autel.

Maître Zacharie était désormais l'homme de loi du comte, et Moïse avait prêté au comte deux cent mille florins de banque pour payer les frais de la fête.

Ils étaient ici presque chez eux.

Nous ne parlerons ni des festins ni des danses, mais nous dirons qu'au tournoi, le baron Reynier, le margrave Albert et le chevalier Noir eussent emporté les trois meilleures couronnes, si trois inconnus, couverts de cuirasses sombres et dont les écus n'avaient point d'armoiries, ne s'étaient présentés, montés sur trois chevaux de labour.

Ceux-là firent mieux que tous les autres, et plus d'un parmi les spectateurs surprit une larme aux beaux yeux de Margarèthe tandis qu'elle décernait le prix à celui des trois inconnus qui semblait commander aux deux autres.

Après la nuit tombée, une ombre gracieuse glissa dans les ténèbres du parc. On cherchait Margarèthe au château. Trois baisers bruirent sous la feuillée, et Margarèthe rejoignit ses femmes qui l'appelaient, tandis que l'écho trois fois répétait : " Adieu, sœur, chérie ! "

Quelques minutes après, trois hommes enveloppés de manteaux rouges franchissaient les murs du parc et s'éloignaient à grands pas dans la direction d'Heidelberg

III

LES ETUDIANTS D'HEIDELBERG

Neuf mois se sont écoulés, et les choses ont bien changé au château de Berthor. Le vieux comte avait dit en parlant du premier emprunt qu'il contractait : " Cela ne tire pas à conséquence." Il se trompait cruellement. Aucune fortune, si considérable qu'elle soit, ne peut résister à trois intendants soutenus d'un procureur et d'un usurier.

Le comte Berthor avait tout cela et de plus, un médecin païen et philosophe qui lui avait mis en tête l'idée de faire de l'or.

Lily, tu ne connais pas le prix de l'or, parce que tu n'en as pas eu, depuis l'heure où tu ouvris les yeux en ton premier sourire, une seule fantaisie qui n'ait été à l'instant satisfaite. Il y avait des fées autour de ton berceau : Tu es riches, Lily, et dans ton insouciance heureuse, tu dirais volontiers comme la devise de Berthor : Qu'importe ?

Mon ange, il importe beaucoup. Il n'y a que les riches à pouvoir donner tant qu'ils veulent, et l'or vaut beaucoup à cause de cela : Seulement, et ne l'oublie jamais, Lily, gare à ceux qui ne donnent pas tout ce qu'ils peuvent.

C'était peut-être pour donner que ce pauvre vieux comte voulait faire de l'or, car il avait une bonne âme. Mais il baissait à faire pitié. En comptant son médecin païen, cela faisait maintenant six coquins qui étaient autour de lui. Il n'en fallait pas tant: le médecin tout seul l'eût enterré le mieux du monde et lestement.

Le médecin, en effet, outre qu'il changeait les médailles de plomb en frédérics d'or, avait trouvé la recette d'un certain breuvage qu'il nommait l'élixir de vie, et qui vous faisait atteindre tout doucement l'âge de Mathusalem.

Cela coûtait horriblement cher, mais depuis trois mois que le comte de Berthor en buvait, il avait vieilli de dix ans.

Le médecin s'appelait le docteur Mira, et venait de Lombardie. Il s'entendait comme larron en foire avec l'usurier, avec l'homme de loi et avec les trois intendants. Dans la lugubre comédie qui allait se jouant au château de Berthor, chacun avait son rôle ; le chevalier Noir était l'épée de l'association ; le baron Reynier et le margrave Albert en était les poignards ; Zacharie embrouillait les affaires ; Moïse vidait la caisse, et le docteur, usant à la fois l'esprit et le corps de son malade, le livrait sans défense aux serres des oiseaux de proie.

C'est une tragédie montée.

Il y avait une circonstance qui redoublait leur acharnement ; c'est que la douce Margarèthe, en dépit du grand âge de son mari allait devenir mère.

On attendait chaque jour la naissance de l'enfant. Les six associés, enragés à l'idée que la venue d'un fils pourrait lui enlever ce splendide héritage, avaient dès longtemps leurs mesures. D'abord ils avaient arraché à la faiblesse de Berthor des contrats de vente qui les rendaient maitres de ses immenses domaines, ensuite ils avaient amassé dans les caves mêmes du château, un trésor considérable qu'ils comptaient bien emporter en cas de malheur.

Cela ne suffisait point. L'héritier légitime épouvante toujours l'usurpateur.

Ils avaient voulu tuer le pauvre enfant qui n'avait pas encore vu le jour.

Avant l'heure même de la naissance, ils l'attaquaient par la calomnie, et leurs émissaires parcouraient le pays, racontant l'histoire de ces hommes mystérieux qui avaient pénétré dans le parc, le soir des noces. Margarèthe avait disparu un instant, chacun s'en souvenait bien. Pourquoi cette fuite ?

On avait vu trois hommes habillés de rouge escalader les murailles de l'enclos.

Le rouge est la livrée de l'enfer. Les trois inconnus étaient Satan et ses écuyers. Le docteur Mira l'affirmait, lui qui connaissait si bien Satan !

Dans ce pays allemand, nourri de légendes lugubres, où le protestantisme naissant soulevait déjà la haine du pauvre contre le riche, ces bruits perfidement répandus ne laissaient pas de faire impression. Dans les cabanes et dans les manoirs on s'entretenait de cette ténébreuse aventure, et l'innocent que la belle Margarèthe portait dans son sein était déjà connu à dix lieues à la ronde sous le nom détesté de FILS DU DIABLE.

Elle ignorait cela, Margarèthe, la chère et douce créature. Dans sa solitude pieuse, elle se croyait bien à l'abri de la calomnie. Ces gens qui désiraient sa mort et qui souillaient son honneur, hypocrites comme tous les scélérats l'entouraient de flatteries et de respects.

Le vieux chapelain, seul, lui avait dit quelquefois de prendre garde.

Mais comment prendre garde ? Que pouvait-elle faire ? Où trouver défenseurs contre cette ligue puissante qui l'entourait de toutes parts ?

Il y avait parmi les servantes une jeune fille de dix-huit ans, nommée Gertraud qui lui était sincèrement attachée. Gertraud était curieuse. Elle voyait souvent Zacharie et Moïse descendre dans les souterrains avec le margrave ou le baron ; elle les suivit un jour, et entendit au travers de la porte d'un cellier le bruit de l'or qu'on remue Le docteur Mira et le chevalier Noir étaient dans la cave.

Gertraud mit son oreille à la serrure, quoiqu'elle tremblât bien fort.

—Le comte n'en a pas pour un mois désormais, disait Mira.

—Tout cela est trop long ! répondait le chevalier Noir. Pourquoi s'en remettre au poison quand on peut se servir de l'épée ?

Le baron Reynier répliqua :

Il ne faut user de violence qu'à la dernière extrémité. L'épée laisse toujours des traces. Si le poison nous trahit et si la comtesse met au monde un fils, il sera temps d'employer la force.

Gertraud, paralysée par la terreur, resta un instant immobile, puis elle courut vers la belle maîtresse, qui était déjà sur son lit de souffrance.

Elle lui dit tout.

Margarèthe fit appeler son vieil époux, qui vint, semblable à un fantôme.

Il était si pâle et si faible que Margarèthe ne voulut pas d'autre preuve du crime.

Elle s'écria :

—Seigneur, sauvez votre existence et celle de votre héritier ; nous sommes entourés d'assassins !

Le comte sourit.

Vous parlez, ma bien-aimée, répondit-il, de choses qui sont audessus de votre entendement. Je n'écouterai rien contre les nobles parents et les vertueux amis qui m'entourent. C'est aux breuvages du savant docteur Mira que nous devrons la naissance de notre cher enfant, et c'est lui qui fait couler la vie dans mes veines.

Il fut obligé de s'asseoir, parce que ces pauvres jambes tremblaient sous le poids de son corps exténué.

—Encore quelques jours, ajouta-t-il en essuyant la sueur froide de son front, et mon docte ami m'aura rendu la santé avec la force.

Margarèthe sentit qu'elle n'avait rien à attendre de ce malheureux vieillard, dont l'esprit était plus malade que le corps. Dès qu'il se fut retiré, elle voulut écrire ; mais sa main frémissante ne pouvait tracer sur le papier aucun caractère lisible. Dieu sait que ses craintes n'étaient pas pour elle-même, car sa belle âme n'avait rien à redouter en quittant cette terre : mais son enfant, son cher enfant ! n'allait-il voir la lumière que pour tomber sous le lâche poignard des meurtriers !

A suivre

NOTES LOCALES

Le marche.—L'adoucissement de la température pendant la semaine dernière a encouragé les fermiers à apporter en ville des quantités considérables de produits, notamment des choux et des pommes de terre. Il en est résulté une légère baisse sur ces denrées.

Le foin est amené en grande quantité sur le marché, cependant le prix reste ferme.

On s'attend à une hausse assez considérable sur ce produit, au printemps, dès que les cultivateurs vont commencer les semailles. La récolte de foin a été meilleure que l'on s'y attendait,l'an passé, et les cultivateurs ont en plus, une grande quantité de grain en vert *green feed* qu'ils amènent sur le marché. Dans une certaine mesure cela contrarie la hausse du foin.

Le prix des grains reste sensiblement le même, il y aura tendance à la hausse, dès que les transports seront réorganisés.

Les œufs sont rares et d'un prix élevé. Le beurre est assez abondant. Cette abondance va obliger les fermiers négligents à soigner la fabrication du beurre. On devient plus difficile sur la qualité et si on n'hésite pas à payer cher le beurre bien fait, on repousse les beurres inférieurs, on en offre à un prix très bas qui n'est plus rémunérateur.

Cours de la semaine :

Viandes : Poids vif, Bœuf, de 3½ à 4c la livre ; Porc, 5½ à 5¾c. ; Mouton, 5c. ; Agneau, 5½c. ; Veau, 5c. ; Poulets, 10c. ; Dindons, 14c. ; Canards, 12c. ; Oies, 12c.

Viandes dressees, la livre, Porc, 8c. ; Mouton, 9c. ; Veau, 8c. ; Poulets, 14 à 15c. ; Dindons, 18c. ; Canards, 14c. ; Oies, 14c.

Beurre frais,30c. la livre, conservé,25c.

Oeufs, 50c. la douzaine.

Pommes de terre, 40c. le minot.

Carottes, 3c. la livre. Navets, 3c. la lb.

Choux-navets, 5c. la livre.

Betteraves, 5c. la livre.

Choux, 5 à 7c. la livre.

Oignons, 6c. la livre.

Foin par tonne, Mil, $20. à $23 ; de côteau, $16. à $18. ; slough, $12. à $15.

Grain en vert, (green feed) par tonne, $10.

Paille, $4.50 la charge.

Avoine, 23c. le minot.

Blé, 55c. le minot.

Society of Equity.

M. W. J. Keen, secrétaire de la "Society of Equity" fait connaître que la société vient de recevoir un ordre pour 30 chars d'avoine et une grande quantité de barley.

10 chars seront chargés à Edmonton et 20 à Morinville aussitôt que les chars seront obtenus.

L'avoine sera payée de 25 à 27c. le minot, livrée sur les chars.

Ce prix est plus élevé de 5c. que celui qui est payé aujourd'hui aux élévateurs.

Les encans.—L'encanteur Smith a procédé à deux grands ventes cette semaine à Bon Accord et à Morinville. Les acheteurs étaient nombreux aux deux ventes. Les prix des chevaux et des bêtes à corne ont une tendance très marquée à la hausse. Les affaires ont été bonnes autant pour les vendeurs que pour les acheteurs.

M. Smith a fait une grosse vente à Stony Plain, lundi dernier.

Les fermiers, homesteaders et ranchers ne doivent pas oublier qu'un encan très considérable aura lieu le 5 mars chez M. Patrick Flynn à Namao. Il sera vendu pour plus de $10,000. d'animaux et matériel. Ce sera la plus grande vente qui est jamais été faite dans la contrée.

Voir nos colonnes pour plus amples renseignements sur cette vente et sur toutes celles que M. Smith doit faire.

AVIS IMPORTANT

Tous les Canadiens de langue francaise de la province d'Alberta sont cordialement pries d'assister a l'assemblee annuelle de la Societe de Colonisation qui aura lieu vendredi, le 1er Mars 1907, a 8 heures p.m., a l'ecole de la C.M.B.A., 4ieme rue a Edmonton.

L'election des officiers pour l'annee prochaine aura lieu et plusieurs affaires importantes seront discutees.

J. D. PICARD, President.
WILFRID GARIEPY, Secretaire.

Edmonton, 18 Fevrier 1907.

Tentative d'evasion. — Un prisonnier nommé Neil récemment condamné à six ans de travaux forcés a essayé de s'évader.

Il était employé à la construction de la prison, et se procura des outils avec lesquels il fit un trou dans le toit par où il s'évada.

Comme il se laissait glisser le long d'une corde, une sentinelle l'aperçut, tira sur lui, mais le manqua.

La police montée immédiatement prévenue se mit à sa poursuite et le rejoignit rapidement.

Une heure après son escapade, Neil pouvait, à l'ombre de sa cellule méditer sur la gravité de son cas.

Est-ce le printemps ? —Le beau temps continue à se maintenir. Le thermomètre oscille entre plus 30 et plus 50. Il dégèle et la neige font rapidement, elle a baissé d'environ un pied et demi. La terre qui est à peine gelée s'imbibe d'eau très aisément. Ceci fait taire les craintes d'inondation que l'épaisseur de la neige semblait justifier.

Les avis sont très partagés sur la constance du beau temps. Quelques-uns prétendent que nous aurons encore quelques jours de froid vif, d'autres tout en admettant qu'il pourrait y avoir des jours froids, disent que le printemps est bel et bien commencé. Jamais, disent-ils, il n'y a eu plus de trois mois de froid dans l'Alberta, or l'hiver a commencé le 1er Novembre. Il a été précoce, il est juste que le printemps soit plus hâtif.

Ce n'est pas la première fois d'ailleurs que l'on voit ce phénomène se produire Il y a quelques années, après un hiver à peu près identique à celui que nous venons de traverser, le printemps commença vers le milieu du mois de février, la neige fondit rapidement et le 6 Mars, le blé était semé.

Nous croyons d'autant plus volontiers ces prophètes que déjà les trembles sont couverts de bourgeons et de fleurs.

Rarement la nature se trompe.

Eglise ouverte.—Les méthodistes de de notre ville, vont bâtir ce qu'aux Etats-Unis on appelle une église ouverte, c'est-à-dire un établissement ouvert tous les jours, de bonne heure le matin jusqu'à onze heures du soir.

L'on y trouve, café, salle de gymnastique, salle de lecture, de billard, théâtre, etc.

L'église dit Mr Haustin, le pasteur de l'église méthodiste McDougall, n'est pas seulement pour le décès ou pour la naissance de l'homme mais pour sa vie. Ce sera la première église du genre, ouverte au Canada.

Elle coûtera au plus bas prix $60,000

L'"église ouverte" sera située à l'emplacement actuel de l'église méthodiste.

Un joli mariage.—La semaine dernière à la Basilique de Québec, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, Mr J. L. Côté, ingénieur civil, arpenteur fédéral d'Edmonton, conduisait à l'autel Mademoiselle Cécile Gagnon, fille aînée de Mr Gagnon, organiste à Québec.

Mr Gustave Gagnon servit de témoin à sa fille et Mr Joseph Côté fût témoin de son frère.

La gracieuse épousée portait un joli costume de voyage en drap bleu marine avec cravate et manchon d'hermine. Un superbe chapeau de velours bleu garni d'une plume noire la coiffait à ravir.

La bénédiction nuptiale fût donnée par Mgr O. E. Mathieu, recteur de l'Université Laval.

Un joli programme musical a été exécuté avec brio par quelques musiciens amis de M. Gagnon.

Après la cérémonie religieuse un joyeux déjeûner fut servi à la résidence de M. Gustave Gagnon. Parmi les personnes présentes étaient Madame du Tremblay, Mesdemoiselles Côté et Turgeon, M. et Madame Paul Gagnon, d'Ottawa, M. et Madame L.E. O. Payment, M. Tremblay, M. Henri Gagnon, de Montréal, et M. L. Roy.

De nombreux et riches cadeaux furent offerts aux jeunes époux, qui quelques heures plus tard partirent pour New-York.

DECES

Nous avons le regret d'apprendre le décès de Mr Ovide Bourassa, âgé de 19 ans. Il a été emporté en peu de jours par une congestion pulmonaire.

Le défunt avait travaillé comme typographe dans nos ateliers.

Nous offrons à la famille si cruellement éprouvée nos plus sincères condoléances.

Mr Marcotte, garçon de bar du St. James Hotel est mort subitement d'une syncope cardiaque.

Le défunt n'avait pas de parents dans l'Alberta où il habitait depuis quelques années.

Ses amis, très nombreux ont été douloureusement affectés par cette mort rapide que rien ne faisait prévoir.

Les deux services funèbres ont été célébrés à l'Eglise St-Joachim, lundi dernier au milieu d'une grande affluence.

Changements de raison sociale. — La société légale W. Gariepy et H. A. Mackie, avocats et notaires, etc., est dissoute.

La société légale H. L. Landry et Morison, avocats et notaires, etc., est dissoute.

Une nouvelle société comprenant M. W. Gariepy et H. L. Landry, avocats, notaires, etc., a été formée, voir la carte professionnelle, 4ième page.

M. H. A. Mackie, avocat, notaire, etc , a ouvert un nouveau bureau, voir la carte professionnelle, 4ième page.

Personnelles.—Madame et Monsieur Pagnelo de St-Hyacinthe, P.Q , arrivés à Edmonton sont descendus au Cecil Hotel.

M. Pagnelo va ouvrir dans quelques jours un magasin de liqueurs en gros, sur la 4ième rue dans le bloc Lacoambre.

Mr J. Lachambre est de retour d'un long voyage dans la province de Québec.

Madame et Monsieur C. Gallagher sont de retour d'un voyage de quelques semaines en Californie, E.U.

La maison Gallagher & Hull ont reçu un char de poissons de toutes variétés.

Madame B. St-Germain de Leduc, souffrante depuis quelque temps, est en traitement à l'hopital à Edmonton.

Roosevelt demande la protection des bisons.— Le Président Roosevelt qui est maintenant membre de l'association pour la protection du gibier et du poisson dans l'Amérique du Nord, a, dans sa lettre d'application, émis le veu que les gouvernements de l'Alberta et de la Colombie Britannique prennent les mesures nécessaires pour assurer la protection des bisons qui errent encore au nord de la Peace River et dans la Colombie Britannique.

Le Président Roosevelt doit être peu informé sur notre pays, autrement il n'aurait pas parlé de la protection des bisons dans l'Alberta. Il y a belle lurette que le dernier bison a disparu. A l'exception toute fois du troupeau gardé à Banff.

On ne trouve plus,même au nord de la Peace River, même sur les bords de la lointaine rivière Liard, où cependant tous les gros animaux abondent, un seul échantillon du bison, des plaines, pas plus d'ailleurs que du bison des bois.

Mais dans l'extrême nord, dans les steepes dénudés, où la végération arborescente fait place à une espèce d'herbe courte ressemblant à de la mousse, paissent encore d'innombrables troupeaux de bœufs musqués C'est probablement de ces animaux que le Président veut parler et qu'il appelle bisons, quoiqu'ils n'aient aucun point de ressemblance avec ce dernier animal.

On s'en convaincra en examinant le bœuf musqué qui orne la vitrine de M. York, (Real State.)

Le Président peut être rassuré, la législation d'Alberta est incapable de prendre des mesures plus énergiques que celles prises par la nature pour la protection des bœufs musqués.

Sauf les explorateurs, assez rares dans ces régions artiques, personne ne s'avise d'aller courir la chance d'une chasse au nord du 62 ou 63ième degré. Si âpre soit l'amour du grain plus puissant encore est l'instinct de la conservation.

Se hasarder mal équipé, dans ces régions désolées où le combustible manque absolument, c'est courir à une mort presque certaine.

Le Président et les boeufs musqués peuvent dormir tranquilles.

LE DOCTEUR LOIR

La faculté de médecine de l'Université de Laval vient de fonder une chaire de biologie — on appelle biologie, la science de la vie des corps organisés.—Le titulaire de la nouvelle chaire est le docteur Loir, le neveu du grand Pasteur et l'associé des célèbres travaux du maître.

Le nouveau professeur a grandi dans l'étude de la biologie et il est lui-même, aujourd'hui, l'un des maîtres incontestés de cette science profonde.

En 1892, quand Pasteur fit ses grandes découvertes, il s'associa, comme nous l'avons dit plus haut, le docteur Loir.

Adrien-Charles-Marie Loir est né le 15 décembre 1862. Il est docteur en médecine de la faculté de Paris. Arrivé au Canada depuis quelque temps déjà, il fut envoyé dans le Nord-Ouest par le gouvernement canadien pour enrayer l'épidémie sévissant là-bas parmi les bestiaux.

Au cours de son voyage il passa plusieurs jours à Edmonton,où il sût se faire rapidement de nombreux amis, séduits par son extrême affabilité et sa modestie.

Professeur d'hygiène et de bactériologie à l'école nationale supérieure d'agriculture, lauréat de l'académie de médecine de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique, ancien préparateur de Pasteur (1882-1888), directeur de l'Institut Pasteur en Australie (1883-1893), directeur de l'Institut Pasteur à Tunis, (1893-1902), directeur de l'Institut Pasteur en Rhodésie, (1902-1903 ; professeur à l'école d'agriculture (1903-1907).

Le Dr Loir s'est signalé à l'attention du corps des savants par ses nombreux travaux scientifiques entre autres : ses recherches bactériologiques sur la fièvre typhoïde.

Session Legislative

Suite de la 2ième page

offrir un plus grand bienfait à l'agriculteur que celui des téléphones.

Et ce que j'ai dit des laboureurs s'applique aussi aux citoyens des villes et villages.

La compagnie Bell a toujours refusé de donner aux cultivateurs un service téléphonique. Il y a onze ans, il n'y avait pas dans tous les Etats-Unis et le Canada —sur tout ce continent —un seul téléphone dans une ferme. On n'en cherchera pas loin la raison. Le téléphone rural n'est pas une entreprise aussi lucrative que celle des villes et villages. D'autre part les tarifs actuels sont prohibitifs, si ce n'est pour les bureaux d'affaires.

Il faut donc se poser ces questions : Permettra-t-on que le téléphone fourni par un riche monopole demeure un luxe pour quelques-uns seulemet ?

Ou, l'artisan et le cultivateur posséderont-ils la plus utile des inventions modernes, servi efficacement au plus bas prix possible ?

500 MILLES DE LIGNES TELEPHONIQUE

C'est avec ce but en vue, qu'à la dernière session de cette législature une loi fut passée permettant au peuple de posséder et d'exploiter son système de téléphone, le gouvernement fournissant les lignes de longue distance ou lignes principales.

Et sous ce rapport nous avons déjà commencé ; une ligne entre Calgary et Banff est presque complétée. On a donné des contrats pour des poteaux et du fil pour tout ce qu'il nous est possible de construire cette année. Nous nous proposons d'en construire de 4 à 500 milles entre Edmonton et Lloydminster et Edmonton et Calgary. Nous sommes le premier gouvernement du Dominion à prendre l'iniative d'établir un téléphone provincial. *Notre politique veut dire que quelques téléphones chers dont seulement quelques gens peuvent profiter, seront remplacés par beaucoup de téléphones à bon marché pour tous.*

Parlant ensuite des difficultés que le gouvernement rencontrera dans l'exécution de son projet, il dit que toutes les mesures sont prises pour y faire face.

Des discours d'approbation ont été prononcés par M. Walker de Victoria, Rosenroll de Wetaskiwin, Robertson de High River, leader de l'opposition, Riley de Gleinchen, Heibert de Rosebud, Procureur Général Cross et Moore de Red Deer.

LA FLOTTE DES GRANDS LACS

La flotte desGrands Lacs est peut-être, pour l'espace donné, l'une des plus considérables du monde. Et c'est un signe des temps que la construction des vaisseaux augmente d'année en année. La flotte des lacs suit la progression de l'Ouest. A l'heure actuelle, 71 nouveaux vaisseaux sont en construction. Ce nombre surpasse celui de toutes les années précédentes. Sur ces 71 vaisseaux, 45 sont de gros tonnage,dont la capacité totale sera de 302,000 tonnes,effectuant un transport de 6,040,000 tonnes par saison de vingt semaines. Cette proportion est énorme et nulle part ailleurs, dans aucune marine du monde, l'addition de 45 navites n'a ainsi augmenté le tonnage d'une flotte. Les autres navires seront des passagers, des bateaux de traverses, pour passagers et trains.

Quatre des gros navires sont commandés par la Compagnie de navigation de Pittsburg ; ils ont une capacité de 12,000 tonnes. Cette compagnie sera en possession de 8 vaisseaux de 12,000 tonnes, et quatre de 11,000. Effectuant un transport de 2,800,000 tonnes par saison de vingt semaines.

Cependant c'est une autre compagnie la Western Transit Company, qui possède les plus gros steamers des Lacs. Elle a trois vaisseaux de 605 pieds de longueur,ce qui est 5 pieds de plus que les plus gros de la Pittsburg Compagne.

De ces 71 navires en chantiers, 19 sont dans les chantiers canadiens ; l'un d'eux sera le plus considérable des navires canadiens des Lacs.

Le gouvernement a commandé, a chartier canadiens,dix navires pour le service des différents départements.

Le temps viendra où les Grands Lacs seront littéralement couverts de steamers, américains et canadiens.

VILLE D'EDMONTON
Evaluation 1907

AVIS PUBLIC est par les présents donné que le rôle d'évaluation pour l'année courante est maintenant en cours de préparation. Les propriétaires, locataires, occupants et agents sont respectueusement priés d'envoyer à ce bureau, par la poste ou autrement, une liste signée des immeubles possédés, et particulièrement une liste de toute subdivision nouvelle ou autre changement depuis la dernière avaluation, de façon à permettre de faire un rôle d'évaluation aussi correct qu'il est possible. C'est d'après le rôle d'évaluation que sera fait la liste des voteurs.

D. M. McMILLAN, Évaluateur.

Hotel de Ville,
31 janvier, 1907.